

Editorial

Invités sans frontière

Il y a peu, je suis tombé sur une «page 3» de notes prises par moi dans une réunion d'il y a dix ans, je pense. Au bas de cette feuille solitaire, j'avais noté une réflexion (dont je ne prétendrais pas avoir la paternité): La misère ne peut pas se satisfaire de notre bon vouloir : elle nous oblige.

Le 17 octobre 1994, M. Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général des Nations Unies, disait dans son message que face à la tragédie qu'est la misère nous sommes toutes et tous appelés à un urgent devoir de solidarité.

«... de solidarité et de fraternité», aurait précisé aussitôt le Père Joseph pour que nous ne nous leurrions pas qu'il suffit de perfectionner les institutions des pays et d'améliorer les systèmes.

La semaine dernière, Amadou, un adolescent du milieu de l'Afrique, écrivait ceci à Taporì : «Pour nous débarrasser de la misère, nous devons nous entraider et nous entraîner, petits comme grands, riches comme pauvres, peu importe qu'on soit noir, blanc, jaune, rouge.» A son âge, déjà il nous rappelle que tous nous pouvons nous impliquer dans une responsabilité commune les uns envers les autres, une responsabilité qui gagne le monde et son avenir.

Souvent, il est vrai, il faut du temps pour s'approprier.

Madame Chappuis, lors d'un rassemblement à Treyvaux, nous disait comment elle est démunie lorsqu'elle est conviée par la maîtresse de ses filles à une soirée de parents ou à une fête de l'école. «Je ne sais pas quoi lui dire et je sens qu'elle aussi elle est gênée parce qu'elle ne peut en fait que me parler des

difficultés de Rachel et de Pierrette.»

Parfois, la médiation n'aboutit pas.

Une alliée et son mari ont accompagné lors d'une après-midi de clôture de l'année scolaire une mère qui habituellement n'était pas approchée par les autres parents. Elle et son mari, à leur étonnement se sont retrouvés pendant une «bonne» heure dans la situation d'exclusion de cette maman... jusqu'au moment où celle-ci est rentrée chez elle.

L'engagement demande un effort, un effort possible à chacun. Le combat contre la misère n'est pas hors de notre portée, hors de nos compétences et de nos moyens. Mais nous avons besoin les uns des autres pour surmonter les obstacles qui sont en nous et que nous retrouvons chez les autres, nos semblables. Comme le dit si bien Amadou : nous devons nous entraider et nous entraîner.

L'amitié que suscite Taporì développera cette attention nécessaire qui fait que personne n'est écarté de l'invitation à la fête, et que personne n'est ignoré durant la fête. Ni dans la simple vie quotidienne qui devrait aussi être fête.

Rosemarie, une fille qui suite au Forum des enfants participe à un groupe Taporì naissant, a pris l'initiative d'inviter une copine à venir à une après-midi de rencontre du groupe. L'amie a questionné: «On y fait quoi ?» Rosemarie a répondu spontanément : «Là-bas, on parle de la vie.» Elle, dont la vie quotidienne est faite des réalités de la pauvreté, nous emmène vers un espoir sans frontière.

Olivier Wuillemin

Ces dernières années, Information Quart Monde de juin était consacré à notre rapport annuel.

1999 a été si riche en événements et en témoignages que nous avons décidé de présenter notre rapport sous forme d'un document (une quarantaine de pages A4).

Vous pouvez le commander par

téléphone 026 413 11 66 ou fax 026 413 11 60,

e-mail : quart-monde@bluewin.ch

courrier postal: ATD Quart Monde - 1733 Treyvaux

Prix: Fr 7.--. Si vous avez payé votre cotisation, il vous sera envoyé gratuitement sur demande.

"Le chemin de découvertes et de rencontres" au Palais Wilson à Genève.
Un but d'excursion en famille au mois de juillet (voir aussi ci-dessous)

Brièvement dit...

Le Mouvement ATD Quart Monde fait partie de la délégation officielle de la Suisse pour «Genève 2000», session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies consacrée au suivi du Sommet social de Copenhague.

Cette session se tient du 26 au 30 juin au Palais des Nations à Genève et Olivier Wuillemin assumera cette charge de délégué qui confère au Mouvement davantage de reconnaissance après 35 ans de présences dans le pays. Rappelons qu' à l'issue du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995), ATD Quart Monde était représenté dans les deux groupes de travail, mis sur pied en Suisse, pour donner un suivi aux engagements pris par les pays et aux recommandations formulées lors du Sommet. L'un, sous la direction du Département fédéral de l'intérieur, a été chargé de coordonner l'action à développer dans le domaine de la politique sociale en Suisse. L'autre sous la responsabilité de la Direction du Développement

et de la Coopération (DDC), avait pour tâche de se pencher sur les questions relatives aux pays en voie de développement et sur les relations de coopération de la Suisse.

Parallèlement à cette session extraordinaire aura lieu le Forum Geneva 2000 ouvert à la société civile. ATD Quart Monde y participera également.

Genève et Taporì

Dans la suite de l'extraordinaire histoire du Forum des enfants, le secrétariat international de Taporì a déménagé à Genève. Il sera donc désormais animé à partir de la Maison Joseph Wresinski.

Sous des formes diverses, l'action à Genève sur le plan local comme au niveau international est axée autour de l'enfance et plus précisément autour de la dynamique Taporì. Nous espérons que de nouvelles personnes d'origines et de langues différentes seront prêtes à s'investir avec les enfants dans les quartiers ou dans l'animation de groupes Taporì. Nous avons également besoin de soutien

pour le secrétariat international de Taporì (courrier aux enfants à travers le monde, la Lettre de Taporì, site sur Internet...).

En juillet au Palais Wilson

L'exposition interactive "chemin de découvertes et de rencontres" sera ouverte au public tous les jours du mardi au vendredi de 14h à 17h. Entrée gratuite. (Se munir d'une pièce d'identité. Merci.)

Le livre «Joseph» de Annelies Wuillemin a reçu une mention spéciale du jury du «Prix Saint-Exupéry - Valeurs jeunesse».

Créé en 1987, ce prix a pour objectif de récompenser les meilleurs ouvrages des deux dernières années, écrits en français, destinés à la jeunesse et qui proposent à l'enfant un idéal d'amitié, de courage, de respect de la nature et de dignité humaine... autant de sentiments exaltés par Antoine de Saint-Exupéry, dans son oeuvre comme dans sa vie; d'où le nom du Prix.

«Joseph» peut être commandé à notre secrétariat à Treyvaux au prix de fr. 17.— + port.

Les enfants nous le disent : Il est important de s'unir

Sous ce titre, Information Quart Monde veut permettre à des adultes d'exprimer en quoi l'Appel des enfants (publié dans le no de décembre 1999) les interpelle dans leurs engagements divers et comment ils tentent d'y répondre. Voici deux commentaires présentés lors de l'assemblée générale d'ATD Quart Monde suisse, le 6 mai 2000. Si vous désirez, vous aussi, vous exprimer à ce propos, n'hésitez pas à nous écrire.

Un appel qui s'adresse aussi aux organisations internationales

Je trouve vraiment épatant de lire dans l'Appel, cette parole des enfants: «S'il vous plaît, que les grands nous aident». Il me vient alors de suite la pensée que les grands ont aussi été une fois petits, ont été des enfants et portent ainsi en eux ce qui est exprimé dans l'Appel. Dans mon travail de représentante du Mouvement international ATD Quart Monde auprès du Conseil de l'Europe – organisation internationale avec 41 Etats membres – mon souci est d'amener les gens sur le terrain de la vie, qui est aussi celui de leur propre vie et de leur enfance.

Cet Appel résonne fortement en moi, car il parle tout simplement de la vie. Il exprime ce que nous voulons atteindre dans les organisations internationales, que ce soit à l'ONU, au Conseil de l'Europe ou au Bureau International du Travail... Au sein de ces organisations, les négociations sont souvent difficiles, les textes ardu. Nous risquons alors de perdre de vue le pourquoi de notre présence. Les enfants nous le rappellent : c'est la vie, et celle de chacun en particulier qui fonde notre action. C'est ce qu'exprime

l'Appel dans son ensemble. Et je fais souvent l'expérience que parler de la vie, suscite écoute et attention. Je pourrai ainsi utiliser cet Appel dans mon travail et le distribuer autour de moi au Conseil de l'Europe. Des liens concrets peuvent être faits entre un texte officiel, un thème débattu et les paroles des enfants.

Dernièrement, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève a voté une résolution sur «Droits de l'Homme et grande pauvreté». La Commission y confirme que le droit à la vie c'est aussi celui de mener une existence digne. Aujourd'hui encore, on entend souvent les grands et les très grands dire: «Il s'agit d'abord de faire en sorte que les gens survivent et après on verra.» Mais les enfants le savent pertinemment: on ne peut pas dire «après on verra». Car pour que chaque être humain puisse se développer, il faut créer dès le départ les conditions d'une vie digne et pas seulement réfléchir à la survie. C'est pourquoi la phrase: «le droit à la vie englobe celui de mener une existence digne» peut être considérée, dans le langage compliqué de cette résolution, comme un écho à l'Appel des enfants.

La résolution contient quelque chose de plus révolutionnaire

encore et là aussi je vois une analogie avec l'Appel. Les enfants constatent: «*Beaucoup de gens disent que les enfants sont l'avenir. Si chacun le croyait vraiment, il y aurait moins de misère et même plus du tout de misère.*» Par là, ils nous renvoient à nous-mêmes: «*si chacun le croyait vraiment!*». La résolution «Droits de l'Homme et grande pauvreté» l'affirme aussi, en se basant sur plusieurs études menées: «le manque d'engagement politique, et non les ressources financières, est le réel obstacle à l'élimination de la pauvreté». C'est en somme, dans le langage des grands, exactement ce que disent les enfants: si on le voulait vraiment, on pourrait éliminer la misère. C'est très important de développer partout cette prise de conscience afin que les gens ne se résignent pas.

Je relèverai encore un point que je trouve personnellement important: dans leur Appel les enfants parlent beaucoup de la famille. Au sein des instances internationales et dans un contexte plus large également, celui qui se réfère à la famille est vite étiqueté «conservateur». Pourtant parler de la famille c'est parler de la vie, dans le respect des diverses formes de vie commune.

Dans les organisations internationales est mise en avant la pauvreté des mères et des enfants. Celle-ci existe et la détresse qui en découle est profonde. Mais les enfants nous disent aussi très clairement la souffrance des pères et leur rôle: «*Des papas n'ont pas d'argent pour élever leur famille. Ils s'en vont loin pour trouver de quoi la nourrir. Quelquefois ils ne reviennent pas parce qu'ils n'ont rien trouvé et alors les gens les accusent de ne pas aimer leurs enfants. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que les parents aiment leurs enfants du fond du coeur.*»

Dernièrement deux articles de la *Basler Zeitung* parlaient de la situation des pères. L'un d'eux avait pour titre: «La globalisation doit devenir plus humaine». Il relatait une rencontre des syndicats sur le plan mondial. Une photo représentant un père et une fillette travaillant ensemble, illustre cet article. On peut penser immédiatement à la problématique du travail des enfants, mais pourtant il est important de voir aussi le travail des pères. Le deuxième article parlait de l'Ethiopie. Je cite «A la recherche d'eau et de nourriture pour les enfants, une mère a dû se séparer de son mari qui mène un combat désespéré pour sauver le bétail de la famille». Il

faut connaître ces contextes particuliers pour lutter efficacement contre la pauvreté. La meilleure recette est de toujours essayer de rejoindre la vie concrète des personnes et d'éviter d'opérer des raccourcis tels que: «la pauvreté croissante des femmes».

Les enfants dans leur Appel, vont à l'encontre de cette tendance à «catégoriser» les gens. Actuellement on parle d'handicapés, d'émigrés, de femmes, de mères ou pères élevant seuls leurs enfants, etc. De plus en plus on essaie de mettre en place des droits spécifiques à ces catégories. Dès les débuts de la rédaction de la Convention des Droits de l'Enfant, le Mouvement a oeuvré pour qu'elle s'élabore en lien étroit avec les droits fondamentaux de la personne et les besoins de la famille dans son ensemble. Plus on classe les êtres humains en catégories, plus on a la tentation de penser que pour certains quelques droits minimaux sont déjà bien suffisants et que des mesures spécifiques pour certains groupes de personnes se justifient. Mais la vie ne peut pas se segmenter ainsi. Une vie, c'est un tout pour chaque être humain.

Annelise Oeschger

Les enfants nous rappellent les propositions du Rapport Wresinski

En 1987, lors de son Assemblée générale, le Mouvement ATD Quart Monde avait présenté en Suisse le Rapport Wresinski intitulé «Grande pauvreté et précarité économique et sociale». Ce rapport préparé par le Mouvement et présenté au nom du Conseil économique et social français par Joseph Wresinski a joué un rôle précurseur dans la lutte contre l'exclusion. Les transformations qu'il a anticipées font écho à l'Appel que les enfants Tabori viennent de lancer à l'occasion du dixième anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant.

Ce rapport dressait, d'une part, un état de la situation des milieux les plus défavorisés et des expériences réalisées avec les familles du Quart Monde et proposait, d'autre part, des pistes pour que chaque membre de la société, et toutes les familles, puissent vivre dans la dignité. Ces propositions visaient notamment à ce que tous les parents et leurs enfants occupent dans la société une place dont ils

soient fiers et participent aux échanges. L'accès à un travail est pour cela l'un des principaux moyens pour les pères et les mères qui attendent que le travail ne leur offre pas seulement de quoi survivre, mais leur procure également les ressources suffisantes pour accompagner leurs enfants dans leur épanouissement, pour les encourager à aller à l'école, à entreprendre plus tard une formation, etc. Ce sont exactement les vœux qu'expriment les enfants Tabori dans leur Appel.

Ce «Rappel» (!) des enfants ne signifie pas pour autant que les propositions du rapport Wresinski soient restées lettre morte. Au contraire. J'aimerais ici simplement témoigner de quelques transformations qui, me semble-t-il, font écho à cet Appel des enfants.

L'introduction en France d'un revenu minimum d'insertion a succédé à la publication du rapport Wresinski. En s'inspirant partiellement de ce modèle, le canton de Fribourg vient d'introduire dans le cadre de l'aide sociale un dispositif d'insertion sociale et le poste de coordination que j'occupe

s'inscrit dans le prolongement des recommandations formulées à l'époque par le Conseil économique et social.

Mon rôle de coordination consiste à trouver au sein du dispositif d'insertion sociale la meilleure articulation entre les différents acteurs impliqués et les moyens à disposition pour lutter efficacement contre l'exclusion des personnes dépendantes de l'aide sociale. J'ai notamment participé, par exemple, à l'élaboration d'une convention de collaboration réunissant plus d'une trentaine de services chargés de veiller à l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi. Ces services s'engagent par cette convention à coordonner leurs interventions afin qu'aucune personne, arrivant en fin de droit aux indemnités de l'assurance chômage, ne soit abandonnée et reste sans perspective d'insertion.

La mise sur pied de ce dispositif d'insertion témoigne encore d'autres avancées en regard de l'Appel des enfants. Le législateur fribourgeois a manifesté par ce biais la volonté

politique de préserver une société qui ne laisse personne au bord du chemin. Lorsque l'aide sociale est l'ultime filet auquel des pères, des mères, et toute personne dans le besoin, peuvent se raccrocher, le législateur a prévu des moyens supplémentaires permettant à ces personnes de s'engager dans un projet visant à sauvegarder leur insertion sociale et à favoriser leur retour dans une activité professionnelle.

Ces projets ont deux caractéristiques. D'abord, il ne s'agit pas de propositions standards auxquelles doivent s'adapter les personnes qui en bénéficient. Ces sont au contraire des projets créés sur mesure et adaptés à la situation de chacune et chacun. Le but est de trouver avec les personnes les engagements adéquats à travers lesquels elles pourront tendre vers une meilleure insertion. Ensuite, ces projets ne reposent pas sur les lacunes et les faiblesses des personnes qui en bénéficient, mais sont créés à partir de leurs ressources, de leurs forces, et visent à les valoriser.

Ainsi par exemple, la tâche éducative d'une mère seule auprès de ses enfants pourrait être reconnue comme une activité essentielle pour la société. Sa participation à l'association de la crèche, au comité des parents d'élèves, à l'école des parents, etc.. pourrait être encouragée au moyen d'une mesure d'insertion sociale. De ce fait on éviterait que cette mère ne soit isolée et on la soutiendrait dans ses démarches ultérieures en faveur d'une insertion professionnelle.

En écho à l'Appel des enfants, ces transformations témoignent des efforts réunis pour lutter contre l'exclusion et par ce biais permettre à tous les enfants d'accéder à leurs droits fondamentaux. De surcroît ces transformations manifestent la volonté de trouver des réponses à la situation des personnes les plus défavorisées. En effet, les projets d'insertion sociale visent non seulement à aider les personnes qui viennent d'épuiser leurs droits aux prestations du chômage, mais surtout de proposer un tremplin à celles et ceux qui sont déjà durablement dépendants de l'aide sociale.

Jean-Claude Simonet